



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Enseignement

Question écrite n° 37826

Texte de la question

M Jacques Rimbault attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'insuffisance des moyens budgétaires destinés à l'enseignement pour tous de l'éducation physique et sportive (collèges, lycées). Il lui rappelle la popularité grandissante et l'apport essentiel de cette discipline dans l'apprentissage de l'autonomie comme de l'action collective, dans le développement des capacités d'initiative et d'effort de chacun comme dans la maîtrise de la santé. Le déficit actuel de postes d'enseignants nécessaires pour assurer le seul enseignement obligatoire est de l'ordre du millier. Dans la perspective d'amener 80 p 100 d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, il serait nécessaire de procéder, en sus de la compensation des départs à la retraite, des maintenant et chaque année pendant quinze ans, à d'importants recrutements de professeurs. En conséquence il lui demande quelles mesures il compte mettre en œuvre : 1o pour que soit révisée en hausse significative la dotation aux postes de CAPES 1988 ; 2o pour assurer, plus généralement, la couverture des besoins de formation en éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Rimbault Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37826

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1097